

Pour faire ses choix, Renner Italia s'inspire de la pleine satisfaction du client et définit comme suit les principaux critères qui règlent ses activités:

1. Collaborer avec le client pour identifier les besoins effectifs
2. Répondre positivement et rapidement aux demandes du marché
3. Interagir avec le Client selon des critères de clarté, efficacité, fiabilité et courtoisie, sans renoncer à la cohérence et à la gestion économique
4. Effectuer activités de contrôle des processus et satisfaction des clients
5. Collaborer avec fournisseurs soigneusement sélectionnés, capables de répondre aux besoins de l'entreprise avec souplesse
6. Pour obtenir le résultat attendu, l'entreprise surveille et évalue constamment les fournisseurs
7. Respecter scrupuleusement le cadre réglementaire avec référence particulière à la sécurité sur le lieu de travail
8. Garantir les meilleurs professionnalisme et engagement
9. Réduire les dysfonctionnements potentiels qui résultent de la non-qualité
10. Effectuer le Réexamen périodique du système pour vérifier et planifier les stratégies, les engagements, les objectifs et l'amélioration des ressources humaines de l'entreprise
11. Porter la plus grande attention à:
  - l'utilisation d'équipement au plus haut niveau technique
  - l'utilisation des nouvelles technologies
  - l'amélioration des méthodes de travail pour garantir les meilleures efficacité et sécurité
12. 12. Maintenir un haut niveau de responsabilité de tous les opérateurs à tous les niveaux grâce à une implication constante, basée sur activités planifiées d'information et de formation
13. Positionner et maintenir l'image de l'entreprise aux plus hauts niveaux du marché
14. Gérer la Santé et la Sécurité au travail de manière organisée, avec activités basées sur le strict respect des réglementations obligatoires et en mettant en œuvre une politique de prévention visant à son amélioration continue, afin d'atteindre des standards de santé et de sécurité toujours plus élevés. Pour ce faire, chaque partie de la structure s'engage à appliquer et à mettre en œuvre les méthodes de travail qui garantissent le respect total des réglementations et des objectifs stratégiques en matière de santé et de sécurité au travail. Les objectifs de santé et de sécurité font partie intégrante des objectifs de l'entreprise, tout comme les objectifs économiques. La responsabilité de la gestion de la santé et de la sécurité au travail est confiée à tous les employés, en fonction de leur rôle, de leur travail et de leurs tâches. La Direction s'engage pour ses propres unités à développer des méthodes appropriées de sensibilisation, implication, consultation et formation du personnel, en termes de Sécurité au Travail et de Sécurité Environnementale. Avec une référence particulière à ceux qui obtiennent davantage des postes de responsabilité. Les objectifs de sécurité et de santé sont également tenus en compte pour ce qui concerne les rapports avec les clients, les fournisseurs et les adjudicataires à partir du moment de leur sélection. Pour atteindre ces objectifs, Renner Italia s'engage à fournir des ressources humaines, professionnelles, instrumentales et économiques adéquates. La Direction Générale s'engage à examiner périodiquement la politique et le Système de Gestion, également en matière de Santé et de Sécurité au travail, en s'appuyant notamment sur les rapports faits par le collège des auditeurs internes.

En outre, l'organisation s'est engagée à une protection continue de l'environnement, mise en œuvre à travers:

- des actions et des processus adaptés aux objectifs de l'entreprise et attentifs aux impacts environnementaux
- l'amélioration continue du système et de ses performances, avec une référence particulière à la prévention de la pollution
- la conformité aux exigences légales applicables et à autres exigences signées, qui concernent leurs aspects environnementaux
- un cadre pour établir et examiner les buts et les objectifs environnementaux
- l'activité de sensibilisation de toutes les gens qui travaillent pour l'organisation ou en son nom afin qu'elles soient conscientes de leurs engagements et de leurs responsabilités en matière de sauvegarde de l'environnement

La Direction favorise la diffusion des décisions prises vis-à-vis de l'ensemble du personnel, à fin que les gens les comprennent, les partagent et les mettent en œuvre à tous les niveaux.

*La mise en œuvre du contenu de la politique intégrée de l'entreprise n'est pas à certains, mais à chacun d'entre nous ; chacun dans le cadre de ses fonctions doit participer activement à la mise en œuvre des recommandations de la direction pour la réalisation des objectifs indiqués.*